



COMMUNIQUE

Mercredi 27 mars 2024

Le Plan propriétaires : Priorité stratégique pour France Galop

Un développement du propriétaire pour accroître le nombre de chevaux à l'entraînement

Le développement du nombre et de l'activité des propriétaires est l'un des axes prioritaires de la gouvernance de Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop. Dans cette optique, la Commission Marketing de France Galop, présidée par Charles-Hubert de Chaudenay, et accompagnée par les équipes de la Direction Commerciale, Marketing et Exploitation pilotée par Delphine Violette, a été chargée de définir les mesures concrètes du Plan Propriétaires pour les deux années à venir. Cette initiative forte s'inscrit dans la continuité de l'étude menée en 2023 par Frank Walter sur la situation et les attentes des propriétaires en France.

Le Plan Propriétaires a été approuvé par les membres du Conseil d'Administration réunis exceptionnellement le 15 mars dernier, puis présenté en séance du Comité le 25 mars 2024. Ce plan propose 50 initiatives visant, à court terme, à renouer avec la croissance des effectifs de chevaux à l'entraînement et, à moyen terme, participer à l'atteinte de l'objectif de 10 000 chevaux à l'entraînement. En effet, malgré une augmentation du nombre de propriétaires actifs de plus de 600 personnes lors des trois dernières années, les nombres de chevaux à l'entraînement et donc de partants diminuent. Cette situation a pour effet notamment d'affecter l'activité des paris et le financement de la filière.

Cette situation résulte du fait que de nombreux nouveaux propriétaires optent pour la propriété partagée. Si certains courent ensuite sous leurs couleurs, il y a moins de propriétaires en pleine propriété, et particulièrement de personnes détenant plus de 20 chevaux (leur nombre a été divisé par deux en 10 ans). Les initiatives du Plan se concentrent sur deux axes fondamentaux : l'expérience client et le développement. Elles visent spécifiquement à augmenter de 1 000 personnes la communauté des propriétaires de chevaux de Galop d'ici à la fin 2026.

Charles-Hubert de Chaudenay, Président de la Commission Marketing, explique « *Les membres de la Commission Marketing ont développé, avec les équipes de la Direction Marketing, une approche pragmatique dans l'élaboration de ce Plan Propriétaires, mettant en place un suivi rigoureux des initiatives qui seront déployées dans les deux prochaines années. Nous souhaitons promouvoir le propriétaire sous toutes ses formes et soutenir la filière en favorisant une augmentation du nombre de chevaux à l'entraînement en France. Nous sommes confiants sur les effets positifs qui se dégageront de ce plan à moyen terme.* »

Elie Hennau, qui prendra ses fonctions à la direction générale de France Galop le 15 avril prochain, déclare : « *En raison des enjeux stratégiques portés par le Plan Propriétaires, j'ai souhaité m'impliquer, sans attendre ma prise de fonction officielle, dans les travaux de la Commission Marketing. C'est avec beaucoup d'ambition que je porterai dans mes nouvelles fonctions ce plan stratégique, fruit du travail commun entre des acteurs des courses et les équipes de France Galop.* »

50 mesures dédiées à la fidélisation et la prospection



Les initiatives se concentrent sur deux axes fondamentaux : l'expérience client et le développement. Les premières mesures à court terme comprennent :

- La création d'un Département propriétaires, fusionnant le FRBC et une partie des équipes du Département Acteurs des courses, placé sous la responsabilité de Marie Rohaut. Ce nouveau département, opérant sous la marque unique France Galop, sera chargé de :
 - la relation client avec une équipe renforcée pour accompagner parfaitement les propriétaires dans leur parcours d'agrément, leurs différentes démarches administratives, leur accueil sur les hippodromes, leurs premiers pas dans le propriétaire, la découverte des courses ;
 - la prospection de nouveaux propriétaires dans toutes les régions de France et à l'International.
- La montée en gamme des services proposés aux propriétaires sur les hippodromes de France Galop, notamment l'accueil et la restauration proposée dans les salons propriétaires ; pour enrichir l'expérience des propriétaires les jours de courses ;
- La mise en place de formation pour les nouveaux propriétaires avec des journées dédiées sur les hippodromes ou des webinaires pour les accompagner dans leur activité ;

- Une intensification des opérations de prospection au niveau local, initiées ou soutenues par France Galop ;
- Des opérations de prospections soutenues à l'international pour recruter de nouveaux « grands » propriétaires ;
- Le développement d'un réseau d'ambassadeurs parmi les propriétaires existants, chargés de promouvoir l'activité de propriétaire dans leurs réseaux, avec le soutien de France Galop.

Dans les deux prochaines années, les équipes de France Galop menées par le nouveau Directeur Général Elie Hennau, seront pleinement engagées dans la mise en œuvre et le suivi de ce plan. Des points d'étapes seront régulièrement partagés avec les membres de la Commission marketing, du Conseil d'Administration, et du Comité.

Composition du groupe de travail sur le Plan Propriétaires :

- **Commission Marketing de France Galop :**

Président : Charles-Hubert de Chaudenay

Axelle Nègre de Watrigant

Patrick Klein

Pauline Chehboub

Xavier De Moulins

- **Equipes de la Direction Marketing de France Galop :**

Direction projet : Delphine Violette, Directrice Commerciale et Marketing

Equipe des Départements propriétaires et Acteurs des Courses dont :

Marie Rohaut

Guillaume Vogel

Sophie Bienvenu

Louise Puech

Charlotte Rimaud

Raphaël Naquet

Esther Gonnin



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89